#### REPUBLIQUE FRANÇAISE

# DEPARTEMENT DE LA LOZERE

# COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

## **OBJET**:

Acquisition de tracteurs tondeuses pour l'entretien des infrastructures sportives Approbation du plan de financement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 19 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf du mois de novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Conseillers Communautaires.

<u>Etaient représentées</u>: M. Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président (Laurent SUAU), M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MME Emmanuelle SOULIER (Bruno PORTAL), Conseillers Communautaires.

**<u>Etait absent</u>**: M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

La Communauté de communes Cœur de Lozère est compétente en matière de mise en place d'une politique sportive à l'échelle communautaire et assure, à ce titre, l'entretien des infrastructures sportives situées sur son territoire.

Afin de renforcer l'efficacité de ses services, la collectivité souhaite acquérir deux tracteurs, tondeuses, outils nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des différents stades dont elle a la charge.

Le montant total de l'investissement est évalué à 83 600 € HT.

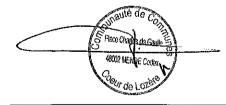
Nombre de Conseillers Communautaires :

en exercice : 28présents à la séance : 24

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 12 novembre 2020

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 30 novembre 2020

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non



Accusé de réception en préfecture 048-244800405-20201119-6787-2020-177-DE

Date de télétransmission : 24/11/2020 Date de réception préfecture : 24/11/2020 La proposition de plan de financement de l'opération est la suivante :

- Coût de l'opération :	83 600.00 €
- Financement DETR (60 %)	50 160.00 €
- Autofinancement (40%)	33 440.00 €

## Il est proposé :

- d'APPROUVER le plan de financement pour l'acquisition de tracteurs tondeuses pour l'entretien des infrastructures sportives tel qu'exposé ci-dessus.
- d'**AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des financements escomptés.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme, Mende, le Le Président, Laurent SUAU

24/11/2020

